

La Croix

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



Cœur sacré de Jésus, j'ai co-fiance en vous!

Cœur sacré de Jésus, en ce premier vendredi du mois nous vous adorons, nous vous remercions de vos bienfaits, nous vous faisons amende honorable pour tous les crimes du monde et nous vous conjurons de nous bénir.

Vendredi 5 mars. — SAINT ADRIEN Samedi 6 mars. — SAINTE PERPETUE PREMIER SAMEDI DU MOIS

Paris, le 4 mars 1926.

La journée

La Chambre a repris la discussion des projets financiers modifiés par le Sénat et rétabli le serment fiscal dans les déclarations de revenus.

Des demandes d'interpellation sur les faux billets de banque français fabriqués en Hongrie ont amené M. Briand à donner des explications sur l'attitude expectative qu'il entend observer jusqu'à ce que la justice hongroise se soit prononcée.

Aujourd'hui jeudi, à l'Académie française, M. Richepin a reçu M. Georges Lecomte, successeur de Frédéric Masson.

Sir Austen Chamberlain expose aujourd'hui aux Communes l'attitude du gouvernement britannique au sujet de l'élargissement du Conseil de la Société des Nations. Cette manière de voir se résumerait ainsi: la Grande-Bretagne est d'opinion que rien ne doit être fait qui puisse porter préjudice à l'entrée de l'Allemagne au Conseil. Ayant ainsi prouvé sa volonté de conciliation, le gouvernement britannique donnera plein pouvoir à ses délégués pour discuter à Genève le problème d'un élargissement ultérieur du Conseil. Les groupes travaillistes doivent déposer des motions repoussant toute modification du Conseil.

La délégation française à la Société des Nations quittera Paris samedi soir pour Genève. Elle aura pour principaux délégués: MM. Briand, Paul-Boncour et Loucheur.

Le Parlement polonais a ratifié les traités de Locarno et voté une motion demandant un siège pour la Pologne au Conseil de la Société des Nations. Si M. Skrzynski n'obtient pas ce siège, l'opposition au Sénat de Varsovie menace de renverser le gouvernement.

Les Amis de Louis Veuillot

Mercredi, à 17 heures, dans une des salles de l'Institut catholique, s'est tenue l'assemblée constitutive de la Société des Amis de Louis Veuillot. Une assistance nombreuse était présente.

M. Georges Goyau, en quelques mots pleins de noblesse et d'émotion, défini le caractère et le but de la Société. Elle est ouverte à tous les amateurs de Louis Veuillot, aux croyants d'abord, mais aussi aux non-croyants qui admirent son génie littéraire, à condition cependant qu'ils soient respectueux de la foi que professa le grand écrivain et à laquelle il eût tout sacrifié. Elle se propose de faire mieux connaître et sans doute de ne point dissimuler son prodigieux talent de polémiste, mais aussi de montrer qu'il était un poète, une âme aimante, très compatissante, qui savait et aimait chanter Dieu avec sérénité, avec joie, avec une sorte de recueillement pacifique.

M. François Veuillot, après avoir remercié très vivement M. Georges Goyau, donna lecture des statuts de la Société nouvelle qui furent votés à l'unanimité. De même, c'est à l'unanimité qu'on acclama un Comité de 43 membres dont le bureau fut ainsi constitué: Président: M. Georges Goyau, de l'Académie française; vice-présidents: le R. P. Janvier, de l'Ordre de Saint-Dominique; le R. P. de la Brière, de la Compagnie de Jésus; M. Charles Le Goffic, ancien président de la Société des gens de lettres; M. Étienne Tavernier; secrétaire général: M. Geoffroy de Grandmaison, président de la Société bibliographique; secrétaire: M. François Veuillot; trésorier: M. A. Lethellieux, éditeur.

M. François Veuillot ajouta que la Société projetait la publication d'un bulletin trimestriel et des prochains mois l'organisation d'une conférence sur « Le féminisme de Louis Veuillot » qui sera ouverte à tous les hommes et l'organisation d'une cérémonie religieuse à Montmarie.

Sur la demande de M. Taunay, dit le R. P. de Mondodan, fut prise l'assemblée réclama le Credo et la réunion prit fin.

Pour les jours proches

Nous recommandons... La lecture fort suggestive de quelque ouvrage comme celui de S. Em. le cardinal de Laet sur la Passion de Notre-Seigneur (1) pour ceux qui n'ont pas abordé le splendide Traité du Verbe Incarné, premier volume du Jésus-Christ étudié et médité, de l'abbé Grimaud (2). Pour les enfants, que les gravures captivent, nous signalons une autre Passion de Jésus-Christ (0 fr. 65 franco), grand volume in-8° de texte déjà abondant et fort bien illustré.

Ces livres seront pour tous une façon d'être unanimes dans le souvenir le plus loquace de la foi chrétienne, celui des douleurs et de la mort du divin Maître, que le temps liturgique nous rappelle.

(1) 372 pages; prix, 7 fr.; franco, 7 fr. 45. (2) 10 pages; port, 1 fr. 20.

Le feu aux poudres

Ce n'est un secret pour personne que le mécontentement règne en Alsace-Lorraine. Les lenteurs et le désordre de notre machine administrative exaspèrent un pays qui avait été habitué par son gouvernement particulier à des solutions rapides, et la paralysie des affaires qui en est la conséquence soulève l'indignation du monde du commerce et de l'industrie. Les catholiques, les protestants et les israélites qui tiennent à l'école confessionnelle sont indignés de la campagne tantôt brutale et tantôt sournoise qui est menée contre elle par le gouvernement, et, avec raison, elles l'accusent de violer cyniquement la promesse solennelle faite par la France à l'Alsace-Lorraine dès les débuts de la guerre que ses institutions particulières, ses traditions et ses croyances seraient toujours respectées.

Les éléments favorables à l'Allemagne qui travaillent l'Alsace-Lorraine ne manquent pas de souligner le désarroi de nos finances, l'introduction du socialisme dans notre système fiscal, l'invasion des pays du Rhin et de la Moselle par des fonctionnaires venus de l'intérieur, souvent indésirables, venant avec l'intention bien arrêtée de faire marcher leurs administrés coûte que coûte. Et à toutes ces vexations ils opposent l'image d'une Allemagne qui se relève rapidement, dont le mark donne le pion à notre franc parce qu'elle est bien administrée. Les socialistes profitent de ce malaise pour rappeler le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, comme l'ont proclamé les alliés jadis, et on voit les conséquences désastreuses pour la France que l'on peut tirer de ce principe dans le mécontentement général.

Ainsi l'Alsace-Lorraine souffre à la fois dans ses intérêts matériels et moraux, et l'enthousiasme avec lequel elle accueillait nos soldats et notre drapeau a fait place à une immense déception. Or, c'est dans ces milieux meurtris, méfians, prêts à écouter les plus fâcheuses suggestions en faveur de l'autonomie, que vont tomber les projets de persécution religieuse que M. Daladier vient de déposer sur le bureau de la Chambre! Ne craignons pas de l'affirmer avant que le mal soit irréparable: si ces projets sont votés et appliqués à l'Alsace-Lorraine comme au reste de la France, ils seront la goutte d'eau qui fera déborder le vase, l'étincelle fatale qui mettra le feu aux poudres.

Nous avons vu, l'année dernière, combien grave est le conflit scolaire alsacien-lorrain. Lorsque le gouvernement français a voulu imposer à nos provinces recouvrées l'école interconfessionnelle, préface nullement dissimulée de l'école laïque, ce fut dans nos trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle un mouvement quasi unanime de réprobation. Il se manifesta par des pétitions recourvées, en beaucoup de communes, des signatures de la totalité de la population et réunissant dans l'ensemble du pays l'immense majorité. Puis ce furent les grandes manifestations des catholiques et plus particulièrement des chefs de famille protestant contre cette tentative de déchristianisation et rappelant à la France ses solennels engagements. Enfin, le cartel et ses ministres n'ayant pas tenu compte de ces manifestations, la grève scolaire fut déclarée et observée par presque toutes les familles.

Le gouvernement dut reculer devant un semblable soulèvement des consciences décidées à résister jusqu'au bout. Mais le problème posé par le sectarisme laïque reste pendu; le cartel n'a pas renoncé à déchristianiser l'Alsace-Lorraine par l'école, et les Alsaciens-Lorrains sont bien décidés à lutter jusqu'au bout pour l'âme de leurs enfants. Ainsi, des deux côtés, on reste l'arme au pied. A la première offensive laïque recommenceront les pétitions, les meetings et la grève scolaire de l'année dernière; mais comme ces faits graves et déplorablement seront portés au paroxysme par les projets Daladier si d'ici-là ils sont votés!

Rappelons-en les dispositions les plus rognantes: Les parents n'ont pas le droit de rejeter les manuels scolaires imposés à leurs enfants par le Conseil départemental et par les instituteurs, ces manuels fussent-ils manifestement irréligieux, blasphématoires, et à ce titre, condamnés solennellement par la hiérarchie catholique. Quiconque aura contraint des enfants à ne pas employer ces livres classiques régulièrement en usage dans les écoles qui fréquentent sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 500 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. » Ainsi s'exprime l'article II du projet Daladier sur l'obligation scolaire.

Bes lors, amende et prison pour les évêques de Metz et de Strasbourg s'ils font un devoir absolu de conscience aux catholiques de rejeter des manuels athées; amende et prison aux curés s'ils fidèles à l'ordre de leurs évêques, ils lisent en chaire leurs instructions; et les font exécuter dans leurs paroisses; amende et prison aux parents catholiques, si, obéissant à leurs curés et à leurs évêques, ils enlèvent des mains de leurs enfants des livres empoisonnant leur âme et leur dépendent de s'en servir!

Contre des violations si flagrantes de la neutralité scolaire et en Alsace-

Lorraine de la confessionnalité de l'école, il n'y a pas de recours légal. Dès lors, contre une pareille oppression de consciences il ne reste qu'un moyen de lutter: l'abstention, la grève scolaire, et c'est bien ce qu'ont compris les Alsaciens-Lorrains lorsque, pour se faire entendre de force d'un gouvernement qui ne voulait pas les écouter, ils firent l'année dernière la grève scolaire.

Où! mais avec les projets Daladier ils seront trappés d'amende et de prison. Première amende, de 11 à 15 francs, et, en cas de récidive, seconde amende de 16 à 100 francs pour le père de famille qui retirera son enfant de l'école parce qu'on lui impose un manuel immoral ou athée! Et si les parents continuent leur résistance, on leur enlèvera leurs enfants avec leurs droits civils et civiques. Déchéance paternelle, déchéance civique faisant des Alsaciens des proscrits dans leur propre patrie, voilà ce que leur promet l'article 9 du projet Daladier.

Eh bien! je le demande à tout Français soucieux des intérêts de la patrie, quels effets vont produire ces menaces si elles sont suivies d'effets, quand elles tomberont dans un pays en ébullition, travaillé par les éléments autonomistes, plein de ressentiments contre les mauvais Français qui ont ulcéré des âmes hier encore débordantes de joie et d'enthousiasme?

On espère que par ces menaces on fera plier l'âme alsacienne et lorraine devant la force. Erreur grossière! Elle sait comment on lutte contre les oppresseurs des consciences; elle l'a fait depuis 1870 en chantant sous le nez de l'Allemagne:

Il n'en faut jamais, jamais, l'âme des enfants de l'Alsace!

Faudra-t-il que, par la faute de M. Daladier, ils le crient maintenant à la face de la France?

N'oublions pas que les brutalités du militarisme allemand ont tenu sans cesse en haleine la révolte de l'Alsace-Lorraine contre l'Allemagne et sa fidélité à la France; les condamnations des vainqueurs n'ont fait que les exaspérer et les faits de Saverne ont contribué pour une large part à réveiller, avant la guerre, une protestation qui semblait sommeiller.

Le tort considérable qu'a fait à l'Allemagne son militarisme arrogant, le laïcisme, le persécuteur de la foi, déjà à la France; il est le meilleur auxiliaire, à Metz et à Strasbourg, de ceux qui rêvent d'un retour à l'Allemagne ou tout au moins d'une autonomie se maintenant plus ou moins dans le cadre de la France. Faisons attention! Le jour où le projet Daladier deviendrait une loi, imposant le laïcisme d'une manière brutale par une persécution déclarée, ce serait la révolte!

Voilà un côté de la question que nos députés du cartel ne devront pas perdre de vue si l'anticléricalisme ne les a pas entièrement aveuglés!

JEAN GUIRAUD.

Gazette

Bonaparte et l'Académie

Au lendemain de Brumaire, Bonaparte, Premier Consul, faillit être de l'Académie française. Une raison, plausible avant toutes, s'opposa à la réalisation de ce plan: c'est qu'il n'y avait plus, alors, d'Académie, la Révolution l'avait supprimée. Mais il était question de la réorganiser, et une liste de candidats avait même été dressée. Sur cette liste, le Premier Consul, vainqueur des Pyramides, auteur des proclamations brèves et éclatantes comme des coups de clairon, figurait au septième rang.

Le gouvernement, toutefois, jugea que l'Académie rappelait l'ancien régime d'une façon trop directe. On se contenta de représenter les lettres à l'Institut par une classe dite de littérature et de belles-lettres. L'Académie ne reparut qu'à la seconde Restauration.

Quand Napoléon se relisait

A propos de l'élection à l'Académie française de M. Georges Lecomte au fauteuil de Frédéric Masson, historien de Napoléon, la chronique réveille quelques anecdotes relatives au grand empereur.

On raconte qu'à Sainte-Hélène, l'empereur aimait à relire ses proclamations à l'armée d'Italie et qu'il se prenait lui-même à son éloquence. Etait-il, dans ces moments-là, le comédiant ou le tragédiant que voulait voir en lui le pape Pie VII?

L'esprit de la rue

Comme beaucoup d'autres humains, les Jouarre municipaux de la Ferté-sous-Jouarre n'aiment pas ce qui leur rappelle la fin de toutes choses. Ne pouvant supprimer la mort ni le cimetière dans leur commune, ils veulent, au moins, en ramer l'évocation au minimum.

Une é-reuvre

Les Américains sont gens pratiques et économes. Vous en doutez? Écoutez, alors. La Commission d'habillement de l'armée américaine avait à choisir, entre différents étoffes destinées à la confection des pantalons pour la troupe.

Avant de se prononcer, elle a tenu à savoir combien de fois un homme vêtu d'un pantalon en « bonne étoffe » peut s'asseoir sans que le fond de ses chaussettes lui quitte.

Le fait que raconte l'Echo de Paris est d'autant plus utile à signaler qu'il est plus rare.

Deux jeunes filles qui veulent être respectées

Deux jeunes filles de 18 à 20 ans, à Limoges, passant devant un music-hall de la ville, virent une affiche ultra-légère qui attirait les regards.

La subvention à la « Maria Kwai Shudan »

Au sujet de cette subvention dont nous parlions dans la Croix du 26 février, les Amis des Missions nous communiquent une note déclarant que le gouvernement français, « pour aider les Marianistes du Japon en cette circonstance difficile, avait d'abord envisagé de leur attribuer le reliquat disponible de la liquidation des Marianistes de France. Mais cette liquidation n'étant point achevée et des formalités indispensables ne permettant pas de disposer de son produit avant un temps assez long, le gouvernement envisagea alors de prélever dès maintenant la somme nécessaire sur les liquidations déjà terminées, et son choix se porta sur celle des anciennes Carmélites de la rue Dentfert-Rochereau ».

« Nous sommes autorisés à déclarer, ajoute la note, qu'à aucun moment cette attribution n'a été envisagée en dehors de l'approbation des autorités compétentes et de l'accord complet des deux Congrégations ».

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception solennelle de M. G. Lecomte

Le successeur de M. Frédéric Masson, M. Georges Lecomte est venu cet après-midi prendre séance officiellement sous la Coupole. Le nouvel académicien est arrivé accompagné de ses deux parrains, MM. Maurice Donnay et Marcel Prévost.

L'élite du monde parisien était venue pour entendre le discours du président de la Société des gens de lettres, M. Georges Lecomte, et celui de M. Jean Richepin.

Discours de M. G. Lecomte

Le nouvel académicien commence son éloge de Frédéric Masson par rappeler ses origines. Il était né en 1847, dans une famille de vieille bourgeoisie, et son père, un jeune avocat parisien, était mort en juin 1818 sur une barricade en défendant l'ordre social.

L'émotion historique de M. Frédéric Masson était sous le second Empire ardent républicain et lecteur assidu de la Lanterne, de Rochefort, Fonctionnaire du Quai d'Orsay, ses opinions républicaines étaient bien connues de ses chefs qui ne lui en tenaient pas rigueur.

Comme le rapporte M. Georges Lecomte, ce qu'il vit du régime républicain dès la Journée du 4 septembre, ne tarda pas à enfamer très gravement son républicanisme. Son entrée dans la famille d'un haut fonctionnaire de Napoléon III, par son mariage en 1874 avec Mlle Marguerite Cottin, fille de M. Auguste Cottin, ancien conseiller d'Etat de l'Empire, après avoir été le chef du cabinet de M. Rouher, acheva l'évolution.

« Par cette union, dit M. Lecomte, il entra dans le monde bonapartiste et vécut dès lors dans son intimité. » Et un jour, malgré les instances de M. de Freycinet, il fit, à ses opinions le sacrifice de sa situation aux Affaires étrangères.

L'historien de Napoléon était alors bibliothécaire au ministère des Affaires étrangères. Son mariage lui permit d'avoir accès auprès des archives fort importantes et non encore explorées, celles des membres survivants de la famille impériale.

Son premier livre fut une très bonne édition du Journal du marquis de Torcy, l'ancien grand ministre de Louis XIV, manuscrit qu'il avait découvert à Londres, puis des études sur le cardinal de Bernis.

L'œuvre maîtresse de Frédéric Masson a été son Napoléon et sa famille, en douze grands volumes. Il consacrera aussi deux volumes très importants aux deux impératrices successives, Joséphine et Marie-Louise. Il n'oublia pas, certes, le Roi de Rome et eut le temps avant de mourir de terminer Napoléon à Sainte-Hélène.

Le nouvel académicien analyse longuement l'œuvre de son prédécesseur et trace d'après lui quelques portraits des principaux personnages de l'épopée impériale. Mais celui que le président de la Société des gens de lettres a campé de Frédéric Masson lui-même a été beaucoup applaudi de son élégant auditoire qui la bien connu; portrait sur plusieurs pages où plusieurs anecdotes fort bien venues aident à préciser le caractère chaleureux, bienveillant et bourru de celui qui restera très regretté par ses confrères de l'Académie.

Discours de M. Jean Richepin

Dans son discours, M. Jean Richepin passe en revue l'œuvre multiple du romancier qu'est surtout M. Georges Lecomte.

Ancien élève du lycée de Maçon, M. G. Lecomte vint à Paris pour y étudier le droit, avec le secret espoir d'y faire la littérature. Il débuta par une pièce de théâtre, La Meule, qui, au Théâtre Libre, eut un grand succès. Il devint vite un des dédies du groupe littéraire qu'avait fondé les frères Goncourt.

Les nouvelles églises de Paris



L'église Saint-François-d'Assise, 16, rue du Général-Brunet, dont M. l'abbé Malherbe est l'administrateur. Cet édifice est construit dans le style des basiliques romano-byzantines. L'ossature est en ciment armé. Le clocher, dont l'ossature ajourée est aussi en ciment armé, a une hauteur de 35 mètres.

Pour les libertés catholiques

Dimanche, pendant que 100 000 hommes s'assemblaient à Landernau, des milliers de catholiques revendiquaient en un cadre moins frémioses les mêmes libertés. Dans la Mayenne, M. de Barville prit la parole à Penton et à Simple; à Lassy, M. de Montjoie, député, présidait la réunion où 600 catholiques applaudirent une « adresse de M. d'Halhuin sur le rôle néfaste de la Franco-Maçonnerie et de ses lois ».

Le lendemain, devant plus de 4 000 personnes réunies dans la salle de l'Immaculée-Conception à Laval, le R. P. Donagour fit une conférence où il parla de la journée de Landernau, de l'anniversaire de Verdun. Contre les sectaires comme contre les Allemands à Verdun, il faut soutenir le bon, savoir ce que l'on veut, ne pas le cacher et croire à la victoire. Le P. Donagour termina en annonçant le triomphe prochain de nos revendications. Mgr. Grellier, qui présidait la réunion, remercia l'orateur, et M. de Barville, président de l'U. C. M., lui donna le jour de liberté qui fut volé par acclamations.

A Pouchevau (Sarthe), le 25 février et le 27 à Choisy, M. Talvard fit acclamer l'abrogation des lois inévitables.

A Montreuil (Maine-et-Loire), le dimanche 28 février, 900 à 1 000 membres de la Ligue catholique assistèrent à la réunion cantonale sous la présidence de M. le comte Jean de Villoutreys. Près de la parole, M. Turpault (de Cholet), qui, dans un discours très documenté, retraça l'histoire des lois laïques depuis 1877, et M. l'abbé Grimaud, le conférencier bien connu de la région de l'Ouest. Un défilé et un salut solennel clôturèrent cette belle réunion.

Aux Pleux (Morbihan), 500 hommes du canton se réunirent dans la salle du patronage pour entendre, sous la présidence de M. André Rostand, conseiller général, une conférence de M. Guérin, député. L'assemblée acclama nos libertés et se sépara sur le chant du Credo à l'église.

Samedi, 150 électeurs de Maromme (Seine-Inférieure) et 600 catholiques d'Oisset applaudirent une conférence de M. l'abbé Bordron sur la Franco-Maçonnerie et sur les buts de l'Union pour la paix religieuse.

Dans les Côtes-du-Nord

Les mois de janvier et février ont vu de fort belles réunions de l'Union catholique dans le diocèse de Saint-Brieuc. Nous avons parlé déjà de la réunion d'arrondissement qui, le 14 février, sous la présidence de Mgr Serrand, groupa 4 500 hommes à Dinan; une autre en avait groupé 2 000 à Guingamp, le 17 janvier, malgré un temps affreux. Une réunion cantonale groupa plus de 4 000 hommes du canton de Plouac, à l'Hermilage; d'autres réunions cantonales ont eu lieu à Uzel (400 hommes); à Pleslin-les-Grèves (plus de 500 hommes), etc. Pour de simples réunions paroissiales, on vit successivement 400 hommes et 250 femmes à Hénon (2 337 habitants), 250 hommes et 200 femmes à La Motte (600 personnes) à Plougover, plus de 650 à Sévignac. Nous enregistrons, outre la conférence de P. Zimmermann au gymnase municipal de Saint-Brieuc, sous la présidence de Mgr Serrand, les conférences données par nos confrères diocésains à Pordic, Binic, Etalles, Matignon, Lanvollon, Tréguidel, Tressignaux, Lannebert, Saint-Gilles-Pileux, Le Feil, Tramin, Saint-Denoual, Hillion (300 hommes et 4 429 habitants), La Ferrière (150 hommes et autant de femmes sur 634 habitants), Saint-Igeaux, Pleslin, Perros-Guirec, Tréguieux, Louanec, Saint-Igneux, Ploufranc, Languieux, Languieux, La Roche-Derrien, Canihuel, La Chapelle-Neuve, Pléneuf, Le Bodeo, Pludual, Saint-Lormel, Pichère, Dol, Meslin, Saint-Guen, Saint-Jaout-de-la-Mer, Trédias, Colbimac, Hémostoir, Le Quillio, Boquohe, Plaintel (200 hommes), Tréguieux, Sainte-Anne-de-Robien, Le Visomil, Plesguen, Sainte-Rue, Morieux, Saint-Cast, Notre-Dame-du-Guild, Gausson, Langast, Saint-Brandan, Millily-Tréguier, etc. Sans parler des conférences mensuelles qui ont lieu régulièrement dans plusieurs centres comme Lannion, Pontivy, etc. On voit que l'action catholique ne chôme pas dans les Côtes-du-Nord.

Remise de la croix de la Légion d'honneur à Mgr Leynaud, archevêque d'Alger

Dimanche soir, S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, spécialement délégué à cet effet, a remis officiellement à S. G. Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, la croix de chevalier de la Légion d'honneur qu'un récent décret présidentiel lui avait conférée.

La cérémonie tout intime eut lieu dans un des salons de l'archevêché, en présence de S. G. Mgr Lemaitre, archevêque de Carthage, primat d'Afrique, du R. P. Tazin, procureur des Pères Blancs, et de quelques amis — militaires et civils — du nouveau légionnaire. Son Eminence se dit heureux et fier de décorer de ses mains l'éminent prélat: « Il honora la Légion qui lui ouvre aujourd'hui ses rangs ». L'ancien secrétaire du cardinal Laviege, devenu archevêque de Souasse et archevêque d'Alger, n'a cessé, en effet, de travailler sur la terre d'Afrique pour le bien de l'Eglise et de la France, de la France qui applaudit aujourd'hui à l'honneur qui lui est fait, à la récompense méritée par un long apostolat religieux et patriotique.

En termes délicats, Mgr Leynaud remercia le cardinal Dubois, dont le geste ajoute grandement à l'honneur qu'il reçoit et qui fut, lui aussi, un « missionnaire de la France ». Il reporta sur le grand cardinal, dont il fut le collaborateur, et dont il est aujourd'hui le successeur, le mérite de la distinction qui lui échoit et dit à tous ceux qui l'entourent sa joie affectueuse de les voir en cette circonstance réunis autour de lui.

Et aux applaudissements de tous, après avoir lu la formule officielle et donné au nouveau légionnaire l'accolade rituelle, l'archevêque de Paris attacha sur la poitrine de l'archevêque d'Alger la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Les réunions de la Société des Nations

Les milieux de la Société à Genève, estiment désirable la présence de la Pologne au Conseil.

Le correspondant à Genève des Evening News de Londres écrit que les milieux officiels de la S. D. N., bien qu'observant la plus grande réserve, admettent que la présence de la Pologne au Conseil de la S. D. N., serait extrêmement désirable, car elle servirait à détourner l'attention de l'Allemagne de la France. « Il est certain, disent-ils, que chaque fois qu'on principe les intérêts de la France seront différenciés de ceux de l'Allemagne, celle-ci adoptera une politique contraire; l'admission au Conseil d'une nation dont les intérêts ne sont également pas les mêmes que ceux de l'Allemagne, lui fournira moins l'occasion de concentrer son opposition ».

M. Vandervelde ira à Genève les mains libres

Au cours de la discussion du budget des affaires étrangères à la Chambre, après que M. Jaspard fut intervenu en faveur de la candidature de la Pologne au Conseil de la S. D. N., M. Vandervelde, à son tour, a fait une longue déclaration. Tout en exprimant des craintes au sujet de l'attribution projetée de nouveaux sièges au Conseil de la S. D. N., il a conclu en disant qu'il était désirable que les délégués aillent à Genève les mains libres et sans mandats impératifs.

La Russie participera à la conférence économique si elle n'a pas lieu en Suisse

Moscou, 4 mars. — Dans un entretien avec les journalistes, M. Klinkinichouk, président de l'Union centrale des coopératives, a déclaré avoir accepté l'invitation faite par sir Eric Drummond de participer aux réunions du Comité de préparation à la conférence économique mondiale, à condition que les séances du Comité n'aient pas lieu en territoire suisse.

La Pologne a ratifié le traité de Locarno

L'opposition menace de renverser M. Skrzynski si la Pologne n'obtient pas un siège au Conseil de la S. D. N.

Varsovie, 4 mars. — Le Sénat a, après la Diète ratifié hier le traité de Locarno. Au cours de la discussion, le président du Conseil, M. Skrzynski, répliquant à l'opposition, a dit que les hommes d'Etat du monde entier travaillant à élargir toute possibilité de guerre. Le traité de garantie polono-français renforce l'alliance polono-française en la faisant reconnaître par tous les signataires de Locarno et la majorité de l'opinion mondiale. Le traité avec l'Allemagne, a-t-il dit, équivaut à une reconnaissance de bon gré, et l'Allemagne, des frontières polono-françaises.

Le clergé de l'Hérault gagne un procès en diffamation

Le tribunal correctionnel de Montpellier a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès en diffamation intenté par l'évêque de cette ville et 51 prêtres de son diocèse, contre M. Bompard, adjoint au maire, pour un article diffamatoire paru dans un journal, le Démocrate de l'Hérault.

Il a condamné M. Bompard à 25 francs d'amende, à 25 francs de dommages et intérêts pour chacun des 51 plaigés, et à une insertion dans le journal ou l'article à paru et dans cinq journaux, au choix des plaigés.

Traîne l'obligation de ne jamais les attaquer à main armée. Les adversaires du traité...

La discussion a été fort vive. Les représentants de la France et de la Belgique...

La Chambre

Séance du mercredi 3 mars (soir)

Le projet financier

On aborde la discussion du projet financier introduit par le Sénat. Elle s'ouvre par un violent réquisitoire...

Séance du jeudi 4 mars (matin)

La déclaration obligatoire du revenu

Une matinée perdue à déclarer, à la fin de cette séance, le rapporteur général, M. Lamoureux...

Le serment fiscal

On passe à l'article 1er du projet de loi. La Commission, qui rétablit dans les déclarations...

La taxe à la production

On annonce, dans les couloirs de la Chambre, que M. Doumer se montrerait disposé à accepter...

Le remaniement des ministères

Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères

Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères

Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères

Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères

Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Les faux billets de banque français fabriqués en Hongrie

En fin de séance, MM. Blum, Fontanier et Vaillant-Couturier demandent à interdire sur l'attitude que le gouvernement compte prendre...

M. Briand répond : — La discussion des interpellations est impossible au moment où les faits en question sont soumis à une instruction judiciaire...

Une des interpellations vise les instructions qui seront données au représentant de la France à la Société des nations...

Le gouvernement a la volonté que la solution soit conforme aux desirs légitimes de la France. La décision rendue, il pourra s'expliquer.

M. Blum insiste pour un débat immédiat. Il est évident que la fausse monnaie a été fabriquée dans des établissements d'Etat...

M. Briand, — Pas maintenant à Paris, en tout cas, avec le président du Conseil actuel. C'est s'engager dans une mauvaise voie...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement hongrois a fait arrêter de hauts fonctionnaires, de hautes personnalités. Vous avez la prétention de décider le droit d'arrestation...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

Le gouvernement a une autre conception de son rôle. En accord avec nos alliés serbes et tchéco-slovaques, nous nous réservons de tirer...

probablement être fermée que dans la nuit de vendredi au Palais-Bourbon, et la navette...

ECHOS DU SÉNAT

Les règles de l'extradition. La Commission sénatoriale de législation civile et criminelle a examiné une proposition...

Pour hâter le vote de la loi sur les loyers. La Commission sénatoriale de législation, a désigné M. Morand comme rapporteur du nouveau projet...

Les manifestations des commerçants. Au moment où les commerçants parisiens tenaient leurs meetings, dans l'après-midi, le préfère de la police...

Les Allemands veulent diminuer leurs impôts. Dans la séance de mercredi, le Conseil d'Empire a adopté le projet de loi sur la réduction des impôts...

Le président Hindenburg dine avec le kronprinz et les généraux de l'Empire. Dimanche dernier, jour de deuil national, une assemblée des anciens généraux de l'armée...

Le bombardement de Tétouan. Londres, 3 mars. — On mande de Tanger à l'Agence Reuters...

Le nouveau commandant de la S. D. N. à Dantzig. M. Varsovie, 4 mars. — Mercredi est arrivé à Dantzig...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Parti communiste : MM. Jacques Duclos et Albert Fournier. Liste des victimes de la guerre : MM. Dielheim et Pliou.

Club Camille-Desmoulins : MM. Gala-Berry et Lambel.

Fédération nationale : MM. Lucas et Paul. Fédération des locataires indépendants : MM. de Palmade et Paréhou.

Union anarchiste : MM. Carhelaz et Berrin. Liste anarchiste : MM. Toutan et Desnos.

Liste libertaire : MM. Perrier et Derout. Une réunion salle Japy. Une grande réunion aura lieu salle Japy...

L'élection des Alpes-Maritimes. M. François Arago, conseiller général, ancien député des Alpes-Maritimes...

EN ALLEMAGNE. Le président Hindenburg dine avec le kronprinz et les généraux de l'Empire. Dimanche dernier, jour de deuil national...

Les manifestations des commerçants. Au moment où les commerçants parisiens tenaient leurs meetings, dans l'après-midi, le préfère de la police...

Les Allemands veulent diminuer leurs impôts. Dans la séance de mercredi, le Conseil d'Empire a adopté le projet de loi sur la réduction des impôts...

Le président Hindenburg dine avec le kronprinz et les généraux de l'Empire. Dimanche dernier, jour de deuil national, une assemblée des anciens généraux de l'armée...

Le bombardement de Tétouan. Londres, 3 mars. — On mande de Tanger à l'Agence Reuters...

Le nouveau commandant de la S. D. N. à Dantzig. M. Varsovie, 4 mars. — Mercredi est arrivé à Dantzig...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

EN SYRIE

Beirut, 4 mars. — Au nord d'Alep, une bande a attaqué le village de Teppadjak...

Une attaque des bandes repoussée. A Alep, les fuyards se sont heurtés à une embuscade tendue par les gardes ruraux...

Convention commerciale. Beyrouth, 4 mars. — Tandis que M. de Jouve paraissait à Angra, la convention de bon voisinage avec la Turquie...

Le président Hindenburg dine avec le kronprinz et les généraux de l'Empire. Dimanche dernier, jour de deuil national, une assemblée des anciens généraux de l'armée...

Les manifestations des commerçants. Au moment où les commerçants parisiens tenaient leurs meetings, dans l'après-midi, le préfère de la police...

Les Allemands veulent diminuer leurs impôts. Dans la séance de mercredi, le Conseil d'Empire a adopté le projet de loi sur la réduction des impôts...

Le président Hindenburg dine avec le kronprinz et les généraux de l'Empire. Dimanche dernier, jour de deuil national, une assemblée des anciens généraux de l'armée...

Le bombardement de Tétouan. Londres, 3 mars. — On mande de Tanger à l'Agence Reuters...

Le nouveau commandant de la S. D. N. à Dantzig. M. Varsovie, 4 mars. — Mercredi est arrivé à Dantzig...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

Le remaniement des ministères. Le remaniement des ministères est décliné contre celui, passible de l'impôt, n'aurait pas fait la déclaration...

NOS AMIS DÉFUNTS

M. Denis-Léon Langlois, de Septenville, décédé le 22 février dans sa 101^e année...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Une solennelle matinée littéraire aura lieu le jeudi 11 mars, à 3 heures, en la salle de la Société de géographie...

Un vrai dire, cette chaire, instituée dès le 10 novembre dernier par le zèle de M. A. de La Volette...

M. Léon Bérard, ex-grand maître de l'Université et Ami de Pascal, prononcera un discours...

Table of stock market data for Paris, 4 March 1926, including various indices and share prices.

Table of stock market data for Paris, 4 March 1926, including various indices and share prices.

Table of stock market data for Paris, 4 March 1926, including various indices and share prices.

Table of stock market data for Paris, 4 March 1926, including various indices and share prices.

Table of stock market data for Paris, 4 March 1926, including various indices and share prices.

</

THÈRESE M., 20. — 1^o Adressez dès maintenant votre demande, légalisée par le maire, au général commandant la 2^e division. Amiens, en indiquant la date et le lieu du décès et en joignant l'avis de décès. — 2^o Non, mais s'il est encore ajourné l'an prochain, il ne sera appelé l'année suivante que pour douze mois; d'autre part, il pourra demander un sursis d'incorporation pendant la durée de son absence, pour attendre le rétablissement de sa mère et la remplacer dans son commerce. Enfin, s'il était marié et père de famille, il serait affecté à la garnison la plus proche de chez lui.

P. M., 22, A. MILLAU. — Votre affaire ne peut pas encore être réglée. Attendez deux mois avant d'écrire.

Y. G., PARIS. — Ce jeune homme sera appelé entre le 10 et le 16 mai prochain pour six mois.

SPAD 107. — 1^o Oui. — 2^o Ce n'est pas obligatoire, mais utile; votre médecin pourra même vous accompagner à la Commission de réforme, à vos frais. — 3^o Je n'ai rien découvert à ce sujet, mais je ne le pense pas.

B. B. 20. — 1^o En ce qui concerne les brevets, adressez une demande légalisée par le maire à M. le ministre de la Guerre, bureau des archives administratives, en indiquant la date et le lieu de votre service ainsi que son bureau de recrutement et le régime dans lequel il servait. — 2^o Quant aux médailles, vous devez vous les procurer à vos frais dans le commerce.

UN PÈRE. — 1^o Aneune, quant à l'acte. — 2^o Réponse négative, malheureusement.

SALIGOS. — Adressez une demande d'examen par la Commission de réforme, par pli recommandé, au directeur du service de santé de la 18^e région, à Bordeaux, en y joignant une copie du billet retiré. Indiquez votre régime ainsi que votre classe et votre bureau de recrutement.

A. J., MONTAUBAN. — Si ce jeune homme est repassé en février 1920, il n'aura aucun service actif à faire; il sera affecté comme réserviste et recevra de son recrutement un fascicule de mobilisation qui constituera la reconnaissance officielle de sa nouvelle situation militaire dans la réserve.

A. B., C. D., B. — 1^o Pas de visite cette année. — 2^o Oui, vous feriez bien de vous procurer dès maintenant un certificat médical que vous ne produirez que dans un an, mais qui établira que déjà en février ou mars 1920 vous étiez atteint de cette maladie. — 3^o Oui, mais elle pourra aussi être diminuée, même supprimée, d'après les constatations de la Commission de réforme.

J. B. — Si ce pensionné est incapable de travailler et si vivant chez lui, il est obligé de recourir aux soins d'une tierce personne, il a droit à une majoration égale au quart de sa pension, mais ce droit doit être reconnu par la Commission de réforme devant laquelle l'intéressé doit être comparu. — 2^o Non, pas de délai statué à ce sujet.

V. M., MENDE, 1333. — 1^o Elle vaut pour les années 1920 et 1921. — 2^o Cette augmentation vous sera payée comme le dernier trimestre de 1920. — 3^o Je n'ai pas connaissance de cette révision, en tout cas vous n'auriez pas à en prendre l'initiative.

UN AUXILIAIRE CHAMPENOIS. — 1^o et 2^o Oui. — 3^o Demande modèle 9, accompagnée d'un certificat modèle 9, à remettre au maire dès maintenant pour le saisir de six mois et en juillet pour le sursis d'un an.

MORELHAC-DU-LOT. — 1^o Oui, celui d'être affecté à un régiment où il n'y a pas de frères et sœurs. — 2^o Non, pas de délai. — 3^o Non, pas de délai. — 4^o Demande d'allocation à titre de soutien de famille à remettre au maire dès maintenant contre récépissé.

SEUR DE L'ASSOMPTION. — Non, à moins que ce jeune homme ne se fasse recevoir O. R. D. D'autre part, s'il est envoyé au F. O. E., il peut demander un sursis d'incorporation de six mois. — 2^o Non, pas de délai. — 3^o Non, pas de délai. — 4^o Demande d'allocation à titre de soutien de famille à remettre au maire dès maintenant contre récépissé.

ROSELANGE. — La loi n'accorde que vingt-cinq jours de permission, plus dix jours facultatifs de la part du chef de corps pour reconnaître les bons services, je ne suis pas certain des droits des militaires, mais, pour un militaire partant au F. O. E., il est accordé une permission de dix jours, puis, lors du rapatriement, une permission accordant vingt jours par six mois de séjour et pour les fractions de semestre quatre jours par mois. Un séjour aux colonies ne donne pas forcément droit à une congésance.

UN ABONNÉ, POIN-DE-NOIR. — 1^o Vous devez faire signer le jugement au commissaire du gouvernement près du tribunal des pensions. — 2^o Le taux varie avec le grade, actuellement 5 200 francs pour un soldat. — 3^o Dans un délai de trois mois environ, après la signification du jugement indiquée ci-dessus.

MARCUS TULLIUS. — 1^o Indiquez, en outre, votre nouvelle adresse à votre recrutement. — 2^o Par votre recrutement vers le 15 ou 20 avril. — 3^o Non, l'un d'eux doit en faire la demande au commandant de recrutement un mois et demi avant le départ du contingent. — 4^o Il n'y a pas de délai pour six mois. — 5^o Elle vaut toute celle de l'année. — 6^o Oui, vous toucherez une prime. — 7^o Cinq mois. — 8^o Oui, mais ce n'est pas toujours facile à obtenir.

BEAUX-ARTS

FULCRAN: L'artiste chrétien, essai d'esthétique vécue. Un vol. in-8° de 128 pages, avec 20 gravures. Broché, 4 fr. 50; port, 0 fr. 45. Relié, 8 francs; port, 0 fr. 60.

BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS, VI^e

Chronique agricole

Extrait du Laborneur de la "Croix du Dimanche"

Médecine vétérinaire

Météorisation du mouton

La météorisation, appelée encore chez le bœuf, tympantie, ballonnement, empalement ou gonflement subit de la panse, est un état de distension considérable du ventre résultant de l'accumulation de gaz dans les voies digestives. Les symptômes d'une indigestion gazeuse, contre laquelle la nécessité oblige de diriger en toute hâte un traitement efficace.

Les causes du météorisme sont nombreuses chez le mouton, mais toutes paraissent être d'origine alimentaire, produisant dans des conditions déterminées. Ainsi, lorsqu'un troupeau, après avoir vécu un certain temps de fourrage sec, est tenu plus qu'il ne faudrait, dans un pâturage dont l'herbe est tendre et succulente, mange trop et se ballonne. C'est-à-dire que son ventre prend la forme d'un ballon en raison de la tension. Il résout comme un tambour qu'on frappe, d'où le nom de tympantie qu'on donne encore à cette affection. Un excès de grains amènerait les mêmes résultats. Il y a des circonstances où ces animaux éprouvent un pareil accident sans s'être gorgés de nourriture. Il suffit que le bœuf les ait menés pâturer dans un champ de légumineuses, de luzerne ou de trèfle mouillé par la pluie, la pluie ou la rosée. Dans ces cas, l'humidité dont les aliments sont imprégnés les dispose subitement à la fermentation; il s'en dégage des gaz qui distendent outre mesure les parois de la panse, suspendent, par compression sur les organes, la respiration et la circulation et amènent ainsi rapidement la mort des moutons météorisés.

Les symptômes du ballonnement sont très faciles à constater. L'augmentation sensible du volume du ventre de l'animal gorgé de sa nourriture, attire l'attention du berger, puis la lenteur dans la marche, l'abattement ou la perte des forces, parfois le trébuchement. Le malade se couche sur le côté, et se balancé comme s'il voulait rendre les aliments ou les gaz qui l'oppressent, qui le gênent. Lorsqu'il est très fortement affecté, que le gonflement est très développé, il succombe rapidement à l'asphyxie.

Le berger ouvre le corps pour se rendre compte de cette mort si soudaine, il trouvera la panse remplie de matières alimentaires et, au moment de l'ouverture, il en sortira une très grande quantité de gaz.

Un bon berger doit s'informer qu'un troupeau soit un compte attentif et instruit de tout ce qui peut causer des maladies au troupeau; ce qu'il y a encore de mieux à faire, c'est de prévenir le mal plutôt que de le guérir.

Un bon berger doit savoir que c'est ordinairement dans les champs de légumineuses, et surtout les trèfles, que les moutons souffrent; aussi ne les laissera-t-il pas aller à jeun sur ces pâturages. Il leur fera consommer avant le départ de la bergerie des fourrages grossiers, de la paille, qui absorberont dans l'estomac l'excès d'humidité. Il surveillera, et si nécessairement son troupeau, surveillera l'ingestion du fourrage et limitera la proportion à consommer; enfin, il se hâtera de l'éloigner du trèfle s'il remarque un commencement de météorisation.

Lorsque le gonflement se manifeste, le berger ne peut pas attendre les soins du vétérinaire, il doit intervenir rapidement. Par mesure de précaution, il portera sur lui un peu d'ammoniaque ou d'alcali et surtout du sel. Il fera boire de suite aux malades une cuillerée d'ammoniaque dans un demi-litre d'eau pour cinq moutons ou bien une poignée de sel de cuisine dans un litre d'eau, qu'il administrera en quatre fois à chaque mouton ballonné. Il pourra aussi se servir d'autres alcalins; un verre d'eau de savon, de la lessive de cendres de bois, un à deux décilitres, et même du pétrole émulsionné, un demi-verre, que l'on agit vigoureusement dans un litre d'eau et que l'on administre en quatre fois.

Le berger introduira dans la bouche un bâillon fait avec un lien de paille ou des brins de genêt ou de bœuf, noués sur le chignon, qui excitera les moutons à mâchonner. Il pourra encore utiliser le vol de la paille avec un bâillon, en même temps qu'il pressera le ventre entre ses jambes pour favoriser les efforts expulsifs. Il pourra aussi pratiquer le massage à la main des flancs et du ventre.

Si ces remèdes, ces médicaments n'agissent pas, le berger devra, pour éviter l'asphyxie et la mort consécutive, ponctionner la panse à l'aide d'un trocart. Mais comme il ne possède généralement pas cet instrument, il pratiquera l'opération avec son couteau. Il enfoncera la lame au milieu de l'anneau gauche, à environ deux centimètres de la dernière côte et des reins. Il pourra placer dans la plaie un tube de roseau ou bien un petit morceau de bois en travers pour en écarter les bords et

Lettre des États-Unis

L'Amérique adhère à la Cour internationale de justice

Le Sénat américain, qui avait déjà voté la participation de ce pays à la conférence internationale sur le désarmement, vient de faire un second pas dans la même direction en adhérant à la Cour permanente et internationale de justice. Cet événement, qui laissera froids beaucoup de Français, revêt pourtant une importance capitale en ce sens qu'il peut changer du tout au tout le cours de la politique étrangère des États-Unis. Ce n'est pas sans tiraillements et sans fautes que le Sénat est arrivé à cette décision attendue depuis trois ans. Il est un petit groupe d'irréconciliables au Congrès, qui se défendent d'être nationalistes, mais qui sont pourtant d'une politique d'isolement splendide. Ce qui, trois fois sur quatre, par un rapprochement avec l'Europe, gesticule, proteste et gambade comme des babouins agacés. « Pourquoi flirter avec les nations pourries de la vieille Europe? » crient-ils. Laissons-les se dépêtrer toutes seules et vaquons à nos propres affaires. L'Amérique est assez grande et assez forte pour se passer de leur concours. C'est cet egoïsme national fait de suffisance et d'insuffisance qui anime le petit groupe en question dont Borah de l'Iowa, Johnson de Californie, Moses du New-Hampshire et Reed du Missouri sont les plus fameux spécimens. Pour empêcher leurs collègues de voter l'adhésion de l'Amérique à la Cour de justice, ils déclarent de vouloir la destruction, ou, comme on dit ici, la « libération ». Un jour qu'ils étaient à la cour d'arguments, voici le colloque parfaitement authentique qui les échangeait à mi-voix dans l'enceinte du Sénat.

Les méfaits du parlementarisme

Je l'ai souvent dit dans mes lettres, la Haute Assemblée fédérale ne représente pas l'opinion du pays. Et de même, chez nous, le Parlement cartelliste, par son impuissance, son sectarisme étroit, ses querelles intestines soulève la nausea de tous les bons Français, ainsi le Sénat américain, composé en majeure partie de politiciens brouillons et de bavards incompétents, excite la verve de tous les gens sérieux et même, depuis quelque temps, celle de plusieurs grands journaux. On jugera de son activité par le compte rendu d'une de ses dernières séances. Le 5 février, le Sénat s'est réuni à 11 heures du matin en séance pour discuter le *tax reduction bill*. De 11 heures à midi, les Pères conscrits se chamaillaient sur la grève des mineurs et la pénurie du charbon. Résultat: néant. De midi à 3 heures, le sénateur Couzens lit un rapport pour montrer la nécessité de publier au grand jour le montant de l'impôt sur le revenu de chaque citoyen. (Quelques jours plus tard, sa proposition sera repoussée.) De 3 heures à 4 h. 45, le sénateur Mc Kellar débattait contre l'*Internal Revenue Bureau*. De 4 h. 45 à 4 h. 55, le sénateur Smith présente un amendement quelconque. — 4 h. 55 à 5 h. 10, le sénateur Herbin revient à la charge contre l'*Internal Revenue Bureau*. A 5 h. 15, le Sénat étant à moitié vide, quelqu'un réclame le quorum. Les sénateurs rappliquent. On vote. Le quorum est atteint. De 5 h. 15 à 6 h. 40, la Haute Assemblée passe son temps à discuter sur le sens de certains termes juridiques, des vœux. A 6 h. 40, le sénateur Schall propose une enquête sur le beurre. Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. A 6 h. 45, la séance est donc levée et les pères conscrits battent en retraite, « gais et contents, le cœur à l'aise ». Après ça, on comprend que le parlementarisme devienne un objet de risée, même dans la démocratie et républicaine Amérique.

Mort du cardinal Mercier

L'Amérique en deuil

Mais *parlo minora canamus*, autrement dit, passons à un sujet plus sérieux. La maladie, puis la mort du cardinal Mercier ont soulevé ici une émotion qui dure encore. Toute l'Amérique, sans distinction de religion et de parti, a tressailli à l'annonce que l'illustre prélat approchait du terme de sa course. Depuis le président jusqu'au dernier des citoyens, tous lisaient avec avidité les bulletins de santé qui, jour par jour, nous décrivait le cours de la maladie du cardinal. Coolidge, au nom du peuple américain, dépêcha à l'auguste mourant un télégramme exprimant de la plus chaude sympathie, et il chargea l'ambassadeur des États-Unis à Bruxelles de se rendre au chevet du prélat pour lui renouveler en son nom ses hommages et l'assurance de son profond respect. Le secrétaire d'Etat, M. Kellogg, pria le ministre de faire la même démarche au nom de son département et de porter au malade une corbeille de fleurs. Catholiques, juifs et protestants, mus par une commune admiration, prièrent publiquement dans leurs temples respectifs pour la guérison du vénéré prélat, et quand la nouvelle de sa mort fut connue, ils louèrent à l'envi ses vertus. Certains pasteurs protestants organisèrent même des services funèbres pour le repos de son âme. C'est probablement le premier fois depuis sa Réforme, que l'on remarque les journaux que l'Eglise épiscopale, fille cadette de l'Eglise anglicane, a célébré un Requiem dans un de ses temples pour un catholique romain.

Les réserves américaines

Mais à cette adhésion le Sénat fit des réserves. Elles sont au nombre de neuf. Les voici, résumées en quelques lignes: 1^o L'Amérique rejette à l'avance toute participation directe ou indirecte dans les affaires de la Ligue des nations; 2^o dans l'élection des juges, elle aura le même nombre de voix que les nations qui sont membres de la Ligue; 3^o le Congrès décidera quelle sera la juste quote-part de l'Amérique dans les frais généraux payés à l'Amérique pour le règlement des affaires; 4^o l'importance du moment si le Sénat l'ordonne ainsi; 5^o les règlements de la Cour ne pourront pas être modifiés sans son consentement; 6^o la Cour ne pourra se prononcer sur les affaires purement américaines sans le consentement préalable de ce pays; 7^o les États-Unis n'apposeront leur signature au protocole de la Cour que lorsque les autres puissances auront accepté

Faciliter les échanges des gaz et prendre précautions que nous avons déjà indiquées pour la ponction du rumen chez le bœuf.

C. V., médecin-vétérinaire.

Echos

Les engrais en arboriculture. — Des engrais chimiques à haute dose ont été donnés, depuis 1923 et avec un plein succès, à des arbres fruitiers en très mauvais état et plantés dans un sol de peu d'épaisseur, à l'école d'agriculture de Laroque, près Rodez.

De même un noyer qui avait reçu en 1924 500 grammes de sulfate de potasse, 1 kg. 500 de sulfate d'ammoniaque, 1 kg. 500 de superphosphate, a vu ses fruits doubler de ces engrais en 1925 a donné cette année-là une centaine de kg de noix, alors que les arbres témoins étaient restés stériles.

Les engrais nouveaux. — C'est un engrais à la fois potassique et azoté obtenu par le procédé de notre grand chimiste Claude. C'est, en définitive, le résultat de la réaction de l'acide carbonique sur une solution salée ammoniacale, composée d'ammoniaque et de sulfate de potasse.

Le mode d'emploi est celui du sulfate d'ammoniaque, c'est-à-dire qu'il doit être incorporé au sol avant les semailles ou la plantation par un labour peu profond, ou un coup d'exécuteur, suivant les circonstances.

Comme le sulfate d'ammoniaque, il ne doit jamais être mélangé seul à de la chaux, soit à l'état libre, ou sous forme de carbonate sous peine de déperdition d'azote, par volatilisation.

Mais, il n'y a aucun inconvénient à le mélanger au superphosphate et aux engrais potassiques: chlorure, sulfate, etc.

Un litre pour 100 d'azote, soit à peu près un litre en moins que le sulfate. Par contre, il renferme 16 à 30 pour 100 de potasse; et c'est ce qui en fait un engrais convenant parfaitement aux pommes de terre et aux betteraves, qui sont de grandes mangeuses de potasse. Les pays, ces médailles, les bien dégoûtés d'azote, pour les granités; de potasse, pour les lézardeuses.

Somme toute: bon engrais appelé à damer le pion à beaucoup d'autres.

Mgr Lavelle, curé de la cathédrale catholique de New-York, prononça lui aussi, devant une assemblée d'élite, le panegyrique du primat de Belgique et rappela comment, lors de la fondation de l'Université catholique de Washington, l'un des directeurs étant rendu à Louvain pour y chercher un professeur de philosophie, son choix se porta sur l'abbé Mercier. Celui-ci accepta avec empressement l'offre qui lui était faite, mais le recteur de l'Université lovaniennaise interposa son autorité et força le jeune mais déjà brillant professeur à renoncer à son projet. Et voilà comment Désiré Mercier échappa à la tentation de devenir citoyen américain. Dieu avait sur lui des vues plus hautes.

« J'ai la nostalgie de la France que je n'ai jamais vue », s'exclama un jour devant moi un haut fonctionnaire turc d'Anatolie. Le cardinal Mercier, lui, avait la nostalgie de l'Amérique qu'il avait jadis entrevue dans ses rêves et dont il avait apprécié l'aide généreuse au cours de la guerre. Aussi s'empresse-t-il, quand la Belgique redevient libre de satisfaire l'ambition de sa vie. Il débarqua aux États-Unis pendant l'automne de 1919, et le souvenir de son passage est encore vivant dans toutes les mémoires. Son voyage concorda avec celui de son vaillant roi et certainement l'éclipsa. Il fut l'objet d'acclamations populaires comme on n'en voit pas. Cet homme à la stature élevée, au front large et pensif, aux traits ascétiques mais doux, qui passait drapé dans son grand manteau pourpre, était l'incarnation vivante du droit insurgé contre la force brutale. Cet homme était un emblème à nos yeux, et devant lui comme devant un drapeau, les cœurs vibraient, les mains battaient, la foule s'inclinait et priait.

Le baron de la Ville de New-York qui, le 10 octobre 1919, au cours d'une séance mémorable, avait acclamé le grand cardinal et l'avait fait membre honoraire de l'association des avocats, s'est réuni l'autre jour pour célébrer sa mémoire. Dans un discours d'une belle envolée, le bâtonnier, M. Guthrie, magnifia comme il convient « les lettres pastorales immortelles » du vénéré défunt. « Ces lettres, déclara-t-il, resteront comme les exemplaires classiques de la jurisprudence fondamentale qui doit régler les droits et devoirs des hommes et des peuples. »

Après le bâtonnier qui est catholique, les membres les plus illustres du barreau new-yorkais prirent tour à tour la parole. Ce fut d'abord Louis Marshall, le juriste; puis Henry Taft, le frère de l'ancien président; puis James Byrne, Charles Strong; enfin M. Hughes, ex-secrétaire d'Etat et ancien candidat à la présidence de la République. De discours de ce dernier, je signalerai ce passage: « Dans le grand conflit mondial où les qualités de l'esprit, du caractère et du cœur furent soumises à une si rude épreuve, le cardinal Mercier nous apparaît comme la plus noble figure de l'humanité. Plus que nul autre, parmi les personnalités que j'ai connues, il personnifiait à mes yeux le vrai saint, un saint militant revêtu de l'armure de la pureté et du droit, armé du glaive flamboyant de la justice, un saint canonisé par l'amour et la vénération de l'humanité tout entière. »

De tels hommes, la plupart étrangers à nos croyances, disent assez l'estime et le respect dont le défunt était entouré en Amérique et l'émotion profonde qu'y a soulevée sa mort.

Poins de chancelleries

M. Henry Bérenger, le nouvel ambassadeur de France à Washington, a présenté ses lettres de créance au président Coolidge. Des discours empreints de la cordialité la plus franche ont été échangés à cette occasion. Ancien membre de la Commission des dettes que présida M. Gaillaux, M. Bérenger n'était pas un inconnu à Washington, où son retour a été salué avec faveur par le gouvernement américain. Il s'est déjà occupé plusieurs fois avec M. Mellon, secrétaire du Trésor. Si, comme on l'espère, il arrive à une solution acceptable du problème financier qui préoccupe tant les deux nations, il aura bien mérité de sa patrie. Qu'il soit *persona grata* à Washington, on le croirait volontiers si, comme on le suppose, sa nomination a été réellement sollicitée par le gouvernement américain, et un peu par lui-même. L'éché de M. Caillaux est dû, paraît-il, à plusieurs raisons tant personnelles que politiques.

Son passé n'est pas sans tache, et sa réputation de « magicien de la finance » n'a pas suffi à faire oublier certaines phases douloureuses de sa carrière. Mais la raison principale de son échec serait due, c'est du moins ce que les cancaniers racontent sous le manteau de la cheminée, aux manœuvres de ses ennemis politiques qui désireux d'avoir sa peau, lui auraient tendu d'habiles traquenards où il se serait fait prendre. Son échec ne serait-il pas dû surtout à l'intransigeance américaine? Qui s'enjourne ici aurait été marqué par plusieurs incidents fâcheux et plutôt cuisants pour son amour-propre. Quand il se rendit à la Maison Blanche pour présenter ses hommages au président Coolidge, celui-ci,

Les derniers moments de Mgr Bardel

Voici l'édifiant récit qu'en fait le *Semaine catholique* de Séz: «

Les premières semaines, pourtant si rigoureuses, du présent hiver n'avaient paru exercer sur la santé de Monseigneur aucune fâcheuse influence. Son entourage ne sachant combien il était sensible aux intempéries de la mauvaise saison, s'en étonnait et s'en félicitait. Quand, à l'occasion du 1^{er} janvier, Monseigneur eut les vœux du Chapitre et du clergé, chacun se réjouit de le voir si parfaitement dispos. Hélas! cette vigueur, plus apparente sans doute que réelle, devait bientôt faire place aux prompts ravages d'une maladie inopiné.

Vers le 15 janvier, une indisposition se déclara, d'abord peu alarmante, mais qui obligea tout de suite le vénéré prélat à garder la chambre et à prendre d'indispensables précautions. Peu à peu, le mal empira, et des alternatives, toutefois, de crises douloureuses et de légères améliorations. Le moindre mieux ramenait tous les espoirs. Au but de trois semaines, cependant, il fallut se rendre à l'évidence: Monseigneur se mourait. Lui-même, qui gardait au milieu de ses souffrances toute la lucidité de son esprit, comprit alors que le terme fatal approchait. Avec un sang-froid surprenant, il se livra vers Dieu et se prépara à subir son suprême départ.

Jusqu'au dernier instant il s'est préoccupé de l'exécution de ses diverses intentions, pensant à tout et à tous, soucieux du parfait accomplissement de ses devoirs de chef vigilant et prévoyant. En même temps, il a profondément édifié tous ceux qui l'ont approché par sa patience inaltérable, par sa bonté et par ses sentiments de foi vive et de piété.

Il devait donner, avant de mourir, un magnifique exemple de cette piété. Dans la nuit du samedi au dimanche 11 février, Monseigneur se trouvant plus mal, M. le vicair général Leconte lui proposa les derniers sacrements: « Bien volontiers, répondit-il, mais je désire les recevoir demain solennellement. Je le dois à mon peuple, à mes prêtres, à moi-même. »

Le dimanche matin, à 11 heures, une procession composée du Petit Séminaire, du clergé de la ville et du Chapitre, se rendit de la cathédrale à l'église, escortant la Sainte Sacramente et chantant le *Miserere*. Tous les prêtres présents entrèrent dans la chambre du mourant, auquel M. le vicair général Leconte administra le saint Viatique, le sacrement d'Extrême-Onction et l'Indulgence plénière. Ce fut une scène des plus émouvantes.

Avant de recevoir l'Extrême-Onction, Monseigneur dit à MM. les chanoines: « Je vous remercie, Messieurs du Chapitre, d'être venus prier avec moi et pour moi. Je vous demande pardon des peines que j'aurais pu vous causer, à vous ou à qui ce soit. Je demande pardon à ceux que j'aurais pu offenser même par une parole. Priez pour moi! »

Après l'Extrême-Onction, il dit encore: « Il y a quelques jours, j'étais en pleine santé, et aujourd'hui me voici au seuil de l'éternité. Comprend-il tout cela? »

A la fin de la cérémonie, il donna à l'assistance sa bénédiction. Et comme on lui disait qu'il fallait espérer malgré tout, que la séparation ne serait sans doute pas si prochaine, il dit: « Un peu, mais en disant: « Comme le bon Dieu voudra! »

« Quand je serai arrivé au ciel, dit-il encore, je continuerai de bénir chacun d'entre vous et mon dieu tous les jours, et je demanderai à Dieu de rendre heureux le ministère et les œuvres de mes prédécesseurs. »

Le mardi 16, Monseigneur demanda qu'on lui apportât la sainte communion. Dans la soirée, la faiblesse se faisait plus grande, on réalisa près de son lit les prières des agonisants. Enfin, à 10 heures du soir, Monseigneur rendit le dernier soupir. Il allait atteindre l'âge de 75 ans. Il avait gouverné l'Eglise de Séz pendant vingt-huit ans six mois et vingt-trois jours.

Retevue commerciale de la semaine

SITUATION AGRICOLE. — Les semailles de blé, de seigle et d'avoine de printemps ont été vigoureusement poursuivies, surtout pour le blé, dans les régions du Nord et du Centre, et en de nombreux cantons de mars que l'on active et achève celles des avoines grises jaunes et blanches, afin que comme d'habitude, les fermiers puissent ensuite se consacrer entièrement aux orges et à diverses plantes fourragères et industrielles.

BOURSES COMMERCIALES DE PARIS. — On cotait mardi dernier: blés courant 117 fr. 25 payé, avril 118 fr. 25, 118 fr. 50, 4 mars 119 fr. 25 payé, mai-juin 120 fr. payé, 4 de mai 119 fr. 50 à 120 fr.; farines courant 188 fr. nominal, avril 188 fr. nominal, 4 de mars 188 fr. nominal; avoines courant 108 fr. 100 fr. 50; seigle courant 108 fr. nominal, 4 de mars 108 fr. 50; vendeur; avoines diverses courant 103 fr. nominal, avril 103 fr. nominal, 4 de mars 104 fr. nominal; mai-juin 105 fr. nominal; huiles de lin courant 430 à 450 fr., de colza courant 640 fr. nominal; vendeur, mai-juin 860 à 870 fr.; sucre coté officiel 533 à 254 fr. 50.

Tourteaux de lin format carré disponible 130 fr. Marseille, petit format disponible 125 fr. Pécapim, 124 fr. Nord, grand format disponible 121 fr. Nord; mais prime disponible 105 fr. Frocroy, 104 fr. 50; Paris, disponible; café Torio, grand format 81 fr. Marseille; disponible; blés; arachides Rufisque blanches 495 fr. Dunkerque, blanches 93 fr. Marseille, gris-blanc 100 fr. Dunkerque, blanc-extra 108 fr. Dunkerque, courant 88 fr. Marseille, blanches 95 fr. Marseille, extra-blancs 94 fr. Marseille, gris-blancs 100 fr. Pécapim; Copra 81 fr. Marseille; Indes; 2^e choix 97 fr. Dunkerque; Soies gris 70 fr. Dunkerque.

Pailles — Fourrages

Transactions actives. Cours sans changement notable. On cote les pailles en bottes récoltes 1920, aux 100 kg rendus dans Paris: 1^{er} choix 140 fr., 2^e choix 130 fr., 3^e choix 120 fr., paille de blé 80 fr., paille d'avoine 55 fr.

On cote les pailles et fourrages en bulles pressées, les 100 kg rendus dans Paris: 1^{er} choix 28 fr., 2^e choix 27 fr., paille de blé 17 fr., 1^{er} choix 16 fr.

MARCHÉ DE MONTROUGE. — Marché nul de chargements. Le beau temps que nous avons depuis plusieurs jours retient la culture aux champs, ce qui explique la modicité des apports. Cours sans changement. On cote aux 100 kg, rendu franco de camionnage et d'vo-

après lui avoir serré la main, lui aurait posé à bout portant la question suivante: « Et comment va mon vieil ami Clemenceau? »

Si, comme on l'assure, Coolidge a vraiment commis cet impair, est-ce par distraction ou par malice? En d'autres termes, « est-ce une pointe voltairienne ou simplement l'inconscience du Yankee marchant sur des charbons ardents? » se demande le *New-York Times*. L'historien n'arrivera sans doute jamais à percer ce mystère. Une chose du moins est certaine, c'est que Caillaux n'a pas bronché et que ses cheveux ne se sont pas dressés sur sa tête...

Quoi qu'il en soit de ces potins qui courent les chancelleries et auxquels on est parfaitement libre de croire ou de ne pas croire, M. Bérenger n'aura pas une tâche aisée. Tant s'en faut. S'il réussit, c'est la gloire, c'est le Capitole dont les cœurs gardent l'incarnescence. S'il échoue, c'est le carcan méchant de la faute, inévitable, c'est la roche Tarpeienne. Sa position est plus digne de pitié que d'envie. Nous lui souhaitons évidemment bonne chance.

Marché aux grains

Paris, le 5 mars. Blés. — Calme. Beauce 112-113, Loiret 117, Loire-et-Cher 113, Touraine 113, Indre 114, Vienne 114, Allier 106-107, Cher 114, Nièvre 105-106, Vendée 104, Anjou 114, Loire-inférieure 104, Oise 102, Somme 101-102, Lorraine 111-112, Nord 113, Pas-de-Calais 113, Artois 112, Marne 112, Yonne 107-108.

Farines. — Calme. Supérieures 100-108. Seigles. — Calme 95. Sarrasins. — Soutenus. Normands 91, Bretons 93, limousins 95. Avoines. — Calme. Grises Beauce 102-103, Noires 102-103, Bré 103, grises Bretagne 103, noires Noire, Centre 101, grises 101-102, Nord 102, Carrières 100, jaunes et blanches 101, Lenois 100.

Orges. — Calme. Beauce 102, Sarthe, Mayenne 100, Champagne 101, Berry 103-104, Gâtinais 100, Escourgeons. — Calme. Beauce, Orléans 96. Maïs. — Calme. Disponible Dunkerque 101-103, Bordeaux 101. Sons. — Calmes. Gros 68-67, ordinaires 65.

LA T. S. F. A L'ÉTRANGER

L'enquête sur le vol du train Paris-Belfort

Malgré tous les efforts, l'enquête menée pour retrouver les auteurs du vol de l'express Paris-Belfort n'a encore donné aucun résultat positif.

Les améliorations du port de Marseille

Mercredi après-midi a eu lieu à Marseille, en présence des autorités civiles et d'un grand nombre de personnalités du monde maritime et commercial, l'inauguration des silos à sable et de installations nouvelles des hangars de la Joliette.

Les habitants de Jersey et Guernesey payeront désormais l'impôt

Les îles britanniques de la Manche, qui étaient jusqu'ici de véritables paradis fiscaux, ont été rattachées au régime des habitants de la France.

Chronique sportive

AVIATION

Les Etats-Unis vont construire 2 200 avions militaires. Le département de la Guerre a recommandé au Congrès un programme de développement des forces aériennes.

FOOTBALL-ASSOCIATION

La Coupe de France se poursuivra dimanche prochain 7 mars. Huit équipes seront aux prises, qui disputeront les quarts de finale.

GYMNASTIQUE

Un grand concours à Ruffec. L'Union sportive de Ruffec qui a déjà organisé nombre de fêtes, et entre autres le 19 juillet 1924, un concours de gymnastique qui personne n'a encore oublié, prépare, pour le 27 juin 1926, un grand concours international qui s'annonce comme un succès sans précédent.

CHEMINS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE

Liste des affiches illustrées: Strasbourg (Cathédrale), par Grotzer; Strasbourg (Les Français), par Blumer; Metz (Metz), par Merks; Metz (La Moselle), par Thiry; Kayserberg, par Alo; La Haut-Barr, par Soube; Les Vosges, par Constant Derval; L'Alsace (La Plaine), L'Alsace (La Montagne), Le Lorrain, Châteaux et Costumes, par Kaufmann; Obernai (La Procession de Sainte-Odile), Colmar, Neuvillers, par Hans.

Ce que les Médecins de France pensent de la Pommade Cadum contre les maladies de la peau

Je suis très satisfait de la Pommade Cadum qui, dans plusieurs cas, m'a donné d'excellents résultats... Dans des cas d'eczéma rebelles à tous traitements, votre Pommade Cadum m'a permis d'obtenir la suppression des démangeaisons et une amélioration voisine de la guérison.

VOUS MANQUEZ DE LAIT

Nous préparons un excellent chocolat au lait en poudre vous permettant d'obtenir instantanément votre déjeuner. A titre d'essai boîte 250 gr. franco contre mandat 3 fr. 50.

USINE LAFONTAINE

LITS MÉTALLIQUES LITS-CAGE, SOMMIERS, LITERIE COUVERTURES. Un seul essai prouve que le SAVON DENTIFRICE GELLÉ FRÈRES est le meilleur.

UNE FAMILLE PATIN CAOUT-CUIR

économise deux paires de chaussures sur trois. Ce produit, de qualité incomparable, est d'une résistance à l'usage trois fois supérieure à celle du cuir à semelle.

HUILE

Olive pure, 105 fr. de table. 80 fr. de Blanc. 75 fr. de SAINTE-MARIE 72 fr. 10 le bid 48 fr. franco.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie SOLUTION LAROTENNE. Les malades qui souffrent de Maladies intérieures trouveront un soulagement à leurs souffrances en employant la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

CACAO VAN HOUTEN. La meilleure déjeuner du matin. Plus économique que chocolat, café et autres cacao. Refusez toute substitution. Echantillon gratuit sur demande à E. Berthaut-Seguin, Service C, 2, Rue Ste-Cécile, Paris

Le Don redoutable

Profitant de leur inattention, Simone s'était laissée glisser de sa haute chaise et filait hors de la salle, le long du couloir où traînait l'odeur des plantes sèches.

allé et Mme Clémence va passer la soirée en chapeteau, bien sûr... Vous avez raison, décida la servante. Allons, viens, magagnac; je t'emmène. Tu as ton chapeau, ton manteau?... Bien.

n'aperçurent plus le mas. D'autres horizons bleus et dorés se découvrirent, et les collines basses, au pied de la montagne, semblaient de grands monstres endormis.

Le temps passait. Une transformation se faisait insensiblement sur tout le paysage. L'étendue des terres devenait invisible; de lourds brouillards, sortis on ne sait d'où, la submergeaient peu à peu.

Et l'enfant, de sa fraîche voix douce, répondait: Non, Innocente. Le ciel était complètement gris maintenant; avec cette rapidité extraordinaire qui est fréquente en montagne, il s'abaissait comme une grande voûte oppressante sous laquelle s'éteignaient tous les bruits.

pour y retrouver le chemin qu'elles avaient foulé tout à l'heure. Avant de s'enfoncer dans le brouillard compact elle traça sur elle un signe de croix, ainsi qu'un pêcheur avant le naufrage.